



## Congés pour un pont (jour férié)

Par **Stef**, le **19/03/2009** à **11:13**

Bonjour,

Je suis salariée dans une agence immobilière.

Mon employeur me demande de poser mes congés restants de l'année 2008 avant le mois de mai.

Je lui donne mes dates (correspondant à quatre jours de congés) du lundi 27 avril au jeudi 30. Comme le vendredi c'est férié cela me fait une semaine de congés.

Mon employeur me les refuse car cela représente une semaine d'absence.

A t-il le droit de refuser mes congés au motif que cela fait une semaine d'absence? Ou même de prendre des jours de congés consécutifs?

Peut-il m'obliger de prendre seulement un jour dans une semaine, un autre la semaine d'après etc?

Je vous remercie de l'aide qui vous pourrez m'apporter.

Par **Visiteur**, le **19/03/2009** à **11:44**

bonjour,

c'est l'employeur qui fixe en dernier lieu les dates de congés...

oui il a le droit de refuser les congés que vous avez proposés.

Par **Stef**, le **19/03/2009** à **14:55**

Doit-il justifier d'un motif de refus?

car si c'est le cas son motif est : "pour raisons personnelles" cela ne me semble pas vraiment légal.

De plus c'est lui qui me demande de les poser avant la fin mai autant qu'il choisisse les jours lui-même alors ça ira plus vite.

je suis d'accord sur le fait qu'il doit donner son approbation mais comme toute décision faut-il avoir une raison valable qui la justifie, non?

Par **Visiteur**, le **19/03/2009** à **15:47**

malheureusement légal ou pas légal.. c'est ainsi  
il n'a pas à justifier son refus...

[citation]Article L3141-16 du code du travail

Sauf en cas de circonstances exceptionnelles, l'ordre et les dates de départ fixés par l'employeur ne

peuvent être modifiés dans le délai d'un mois avant la date prévue du départ.[/citation]

[fluo]De plus c'est lui qui me demande de les poser avant la fin mai autant qu'il choisisse les jours lui-même alors ça ira plus vite. [/fluo]

normal car après ils seront perdus....

[fluo]autant qu'il choisisse les jours lui-même alors ça ira plus vite. [/fluo][fluo]

suggérez lui ..... cela évitera des mauvaises surprises !!!!!

Par **Stef**, le **19/03/2009** à **16:29**

Merci